

Dans les salons de la Préfecture
M. Félix Germain
 a reçu la rosette
 d'officier du Mérite Civil



M. Maurice Doublet félicite M. Félix Germain qu'il vient d'honorer

« Ne croyez pas que j'ai attendu l'interne pour reconnaître les mérites de mon conseiller technique pour les problèmes de secourisme et de montagne... Avec humour, M. Maurice Doublet, commençant par ce rappel à l'actualité la brève allocution qui précédait la remise officielle à M. Félix Germain, président national du Secours en montagne, de la rosette d'officier du Mérite civil. Car dans notre région, montagne et secourisme font partie de la vie de tous les jours. La compétence, l'efficacité de M. Germain, le préfet de l'Isère se plût à les souligner, que ce soit à l'occasion de l'établissement d'un rociement pour les stations d'hiver, ou pour lancer l'idée d'un tourisme scientifique. « Puis vous qui êtes toujours là quand il s'agit de sauver ceux qui sont en danger, cette distinction est non seulement une consécration officielle, mais aussi en ce qui me concerne, le témoignage d'une véritable amitié... » Répondant à M. Maurice Doublet,

M. Félix Germain émit le vœu d'avoir encore longtemps à travailler dans cette atmosphère d'amitié, d'estime respectueuse, qu'il connaît auprès du préfet de l'Isère. Parlant de son action, le président du Secours en montagne se permit d'une réflexion claire : « On ne fait rien de bon que poussé par une passion... » Et, la montagne, cette passion, fut le thème principal des conversations au cours du dîner qui réunit dans le grand salon personnel les invités et amis venus féliciter la promotion de M. Félix Germain.

M. FELIX GERMAIN, OFFICIER DU MERITE CIVIL



M. le préfet décorant M. Félix Germain

M. Doublet a remis hier au soir dans les salons de la préfecture la Croix d'officier du mérite civil à M. Félix Germain. Professeur de lettres classiques au lycée Champollion, M. Félix Germain est président national du secours en montagne et conseiller technique de M. le préfet pour l'alpinisme. M. Doublet vint remercier M. Germain pour sa collaboration efficace et pour son dévouement inépuisable à une grande cause humaine. Très ému, M. Germain lui répondit avec la modestie qui le caractérise :

« On ne fait rien de bon sans passion. Ce que j'ai fait de meilleur je l'ai fait par amitié. J'ai pensé que l'homme était qu'on s'attache à lui. Je vous remercie de l'amitié que vous avez su créer autour de vous et j'espère que ces liens ne se dénoueront jamais. Et c'est en l'honneur de cette amitié que tous les invités se réunirent autour de la table dressée à leurs égards. A M. Félix Germain, qui est titulaire de la rosette de la Légion d'honneur, « Le Progrès », les collaborateurs de la rédaction grenobloise, adressent leurs très vives félicitations.

Progrès 4 2 65



Félix GERMAIN est fait OFFICIER DU MERITE CIVIL, le 4 février 1965
 le Préfet Doublet félicite Félix Germain

de dr. à g. : Le Préfet Doublet, Philippe Traynard, Claude Traynard,

